



CONSEIL DE L'UNION
EUROPÉENNE

FR

**Conclusions du Conseil sur
le rapport spécial n° 9/2008 présenté par la Cour des comptes
concernant l'efficacité du soutien de l'UE dans les domaines de
la liberté, de la sécurité et de la justice
pour le Belarus, la Moldavie et l'Ukraine**

*2929ème session du Conseil COMPETITIVITE
(Marché intérieur, industrie et recherche)
Bruxelles, le 23 février 2009*

Le Conseil a adopté les conclusions suivantes:

- "1. Le Conseil se félicite du rapport spécial n° 9/2008 qui a examiné l'efficacité du soutien apporté par l'UE dans les domaines du contrôle aux frontières, de la gestion des flux migratoires et des problèmes liés à l'asile, de la lutte contre la criminalité organisée ainsi que dans les domaines judiciaire et de la bonne gestion des affaires publiques, et qui a cherché à déterminer pourquoi, dans certains cas, les résultats étaient insuffisants et à comment prendre en compte les enseignements tirés de l'expérience acquise. Le Conseil note que l'audit a porté sur 40 contrats d'une valeur totale de 99,3 millions d'euros pour la période 2000-2005, sur un total de 89 projets bénéficiant, en tout, d'une contribution de l'UE s'élevant à 165,7 millions d'euros.
2. Le Conseil note que la principale conclusion du rapport spécial est que la majeure partie des projets contrôlés ont donné des résultats satisfaisants, en particulier dans le domaine de la gestion des frontières. Les progrès sont toutefois insuffisants ou inégaux et, d'une manière générale, plus lents que prévu dans les domaines des migrations et de l'asile, de la lutte contre la criminalité organisée, ainsi que dans les domaines judiciaire et de la bonne gestion des affaires publiques.

P R E S S E

3. Le Conseil se félicite des réponses constructives apportées par la Commission aux conclusions du rapport spécial.
 4. Le Conseil approuve les recommandations formulées par la Cour des comptes dans son rapport spécial. Le Conseil invite la Commission à continuer de tenir dûment compte de ces recommandations afin d'améliorer encore l'efficacité du soutien de l'UE dans les domaines de la liberté, de la sécurité et de la justice, en accordant une attention particulière à la cohérence entre les initiatives et les instruments financiers disponibles, et à la coordination entre les donateurs."
-